



Excursion BIN EL OUIDANE (2019)

Dans le cadre des activités socioculturelles de l'Amicale des Cadres Retraités du Groupe OCP, le Comité Directeur a le plaisir de porter à la connaissance de l'ensemble des adhérents qu'une excursion sera organisée à BIN EL OUIDANE et région (Beni Mellal & Ouzoud) du 18 au 20 novembre 2019 (3 jours / 2 nuitées), selon le programme suivant :

✓ **Lundi 18 novembre :**

07h30 : Rendez-vous devant le Siège de l'Amicale (Retard non toléré) ;
08h00 : Départ vers Bin El ouidane via Khouribga - Fkih ben salah ;
10h00 : Pause café - Station Al akhawyne à Khouribga ;
11h00 : Départ de Khouribga vers Bin El ouidane via Beni Mellal ;
13h00 : Déjeuner libre en cours de route ;
16h00 : Arrivée à l'hôtel « Chems du lac » à Bin El ouidane (Affectation des chambres) ;
20h00 : Dîner en groupe à l'hôtel.

✓ **Mardi 19 novembre :**

08h00 : Petit déjeuner en groupe à l'hôtel ;
09h30 : Départ vers les Cascades d'Ouzoud ;
13h30 : Déjeuner en groupe à Ouzoud ;
16h00 : Retour à l'hôtel - Bin El ouidane ;
20h00 : Dîner en groupe à l'hôtel.

✓ **Mercredi 20 novembre**

08h00 : Petit déjeuner en groupe à l'hôtel ;
10h00 : Départ vers Beni Mellal, visite de la ville (Aïn Asserdoun) ;
14h00 : Déjeuner libre - Station Al akhawyne à Khouribga ;
16h30 : Départ de Khouribga vers Casablanca.

Participation financière individuelle :

- Adhérent Casa et Khouribga : **800,00 Dirhams.**
- Adhérent +100 km hors Casa : **750,00 Dirhams.**
- Invité (selon disponibilité) : **1100,00 Dirhams.**

Places limitées à 46, avec possibilité d'ajout d'un 2^{ème} autocar si le nombre d'inscriptions est supérieur à 75.

Inscription sans paiement ouverte du 4 au 7 novembre 2019.

Une permanence sera assurée à cet effet, de 10h00 à 13h00, au Siège de l'ACR, joignable par téléphone 05 22 99 45 83 ou par email acrop2014@gmail.com.

Les adhérents retenus seront avisés après traitement des demandes d'inscription.

Règlement ouvert pour les retenus, du 11 au 13 novembre 2019, de 10h00 à 13h00, et se fera par :

- chèque (+11 dirhams de frais bancaires) ou espèces, au Siège de l'ACR ou,
- virement bancaire à l'ordre de l'ACR - Société Générale - compte 022780000085000515254974.

Une copie du reçu de virement portant obligatoirement le numéro de téléphone de l'adhérent doit être transmise à l'ACR avant la date limite du règlement, soit par fax 05 22 98 49 01, soit par email acrop2014@gmail.com.

NB. - Après règlement, pas de remboursement de la participation financière, sauf en cas de force majeure.

- Point de départ des adhérents de khouribga : Station Al akhawyne, à 10h00.